



République Française

Département du Doubs

Arrondissement de  
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2023/13/01/02

Date de convocation :

09/01/2023

Objet de la délibération :

**Achat d'outil  
informatique**

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la mairie  
d'Épeugney le

20/01/2023

que la convocation du  
Conseil Municipal avait été  
faite le

09/01/2023

- que le nombre des  
membres en exercice est de  
13.

Le Maire

**Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney  
Séance du 13 janvier 2023**

L'an deux mille vingt trois

Le treize janvier à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni  
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après  
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume  
AYMONIN, Maire,

**Présents :** Guillaume AYMONIN – Sonia DESTAING – Mégane  
GAUTHIER – Nicolas DEAU – William RUSTERHOLTZ – David  
MARTIN – Gwénaél LE GALLO – Romuald TAUVERON -  
Guillaume CRETIN – Stéphane LOGUIOT – Éric CLEMENT

**Absent non excusé :** Jean Michel CLEMENT - John  
WETZEL

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code  
des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris  
dans le Conseil, Sonia DESTAING ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a  
acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le maire rappelle que lors des derniers entretiens d'évaluation de  
nos employés, il avait été proposé un jour de télétravail à notre  
secrétaire qui serait défini le mardi. Il rappelle également que la  
collectivité doit mettre à disposition le matériel informatique  
nécessaire au télétravailleur.

Par conséquent il propose l'achat d'un ordinateur portable, dont le  
coût prévisionnel est estimé à 1 300 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au  
titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le  
suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)</b>			
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR	275	25%
Région			
Département			
...			
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		825	75%
Emprunt			
<b>Total HT</b>		<b>1100</b>	<b>100%</b>

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : (pour les projets soumis à marché public)

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : printemps 2023

Date prévisionnelle de fin de l'opération : printemps 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 1100 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance  
Sonia DESTAING

